

# Message du Conseil d'administration de votre SICAV

## JPMorgan ELTIFs

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que la Période de blocage du JPMorgan ELTIFs - Multi-Alternatives Fund, un Compartiment dans lequel vous détenez des Actions, sera réduite de cinq à trois ans.

Cette modification fait suite à une évaluation selon laquelle une Période de blocage plus courte peut être appliquée sans que cela n'affecte sensiblement l'approche d'investissement, la politique d'investissement et le profil de risque du Compartiment ni sa capacité à honorer les demandes de rachat.

À la suite du changement, les Actionnaires auront la possibilité de demander le rachat de tout ou partie de leurs Actions à l'expiration d'une Période de blocage de trois ans suivant le Jour de souscription au cours duquel les Actionnaires ont été acceptés dans le Compartiment. Si les Actionnaires ont souscrit des actions lors de plusieurs Jours de souscription, la Période de blocage s'applique respectivement à la partie des Actions souscrites lors de chacun de ces jours de souscription. La Période de blocage réduite s'appliquera aux investissements existants du Compartiment avec effet rétroactif.

Les souscriptions seront pour leur part acceptées sur une base mensuelle (trimestrielle auparavant) le premier jour de chaque mois civil (ou le prochain jour ouvrable disponible).

Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



**Graham Goodhew**

*Pour le Conseil d'administration*

| La modification          |                                                      |
|--------------------------|------------------------------------------------------|
| Date d'entrée en vigueur | 1er septembre 2026                                   |
| La SICAV                 |                                                      |
| Nom                      | JPMorgan ELTIFs                                      |
| Forme juridique          | Part II SICAV de droit luxembourgeois                |
| Type de fonds            | OPC                                                  |
| Siège social             | 23A, rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg, Luxembourg |

*Les termes commençant par une majuscule ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus*

Pour toute question sur ce qui précède, veuillez contacter le Siège social de la SICAV ou votre conseiller habituel. La dernière version du prospectus, le document d'informations clés (DIC) ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, traduits en français et/ou en néerlandais, sont disponibles gratuitement sur demande au siège social du Fonds ou auprès du représentant local du Fonds et également sur notre site: [www.jpmorganassetmanagement.be](http://www.jpmorganassetmanagement.be).

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama [www.beama.be](http://www.beama.be) et sur notre site [www.jpmorganassetmanagement.be](http://www.jpmorganassetmanagement.be).

LV-JPM58291 | BE FR | 08/26